

Département
de
l'Hérault

Arrondissement
de
Béziers

Commune
de
Bassan

Loi du 05 Avril 1884 - (Article 56)

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

ID : 034-213400252-20200304-03_04_03_2020-DE

Extrait du Registre des Délibérations
N° 2020-008

Séance du Mercredi 4 Mars 2020

L'an deux mille vingt et le quatre mars à 18 heures 30 minutes,

Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Alain BIOLA, Maire,

Nombres de membres

Afférents au Conseil : 19

En exercice : 19

Ayant pris part à la délibération : 14

Date de Convocation :

25/02/2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

Présents : A.BIOLA/D.AMADOR/MC.PINOL/B.JULIEN/E.DUCHESNE/C.PUECH/C.CHAZOUSLE
G.CAUSSIDERY/M.RASCOL/S.RATIE/V.CANALS/L.MANTION/ C.VINDRINET/M.SANCHEZ

Absents (excusés) : S.AMIGO/ N.CERVERA/C.CHABRAT/J.PIQUEMAL/M.PAGET

Secrétaire : D.AMADOR

Objet : Approbation du Compte Administratif du Budget Communal 2019

Sous la présidence de Monsieur Didier AMADOR, adjoint aux Finances, chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2019 qui s'établit ainsi:

Fonctionnement

Dépenses 1 269 909.77 €

Recettes 1 697 785.23 €

Excédent de clôture : 427 875.46 €

Excédent de fonctionnement reporté : 203 616.09 €

Investissement

Dépenses 1 702 551.24 €

Recettes 850 473.84 €

Déficit de clôture : 852 077.40 €

Restes à réaliser en dépenses : 290 512.00 €

Reste à réaliser en recettes : 364 679.00 €

Excédent d'investissement reporté : 366 680.88 €

Besoin de financement pour la section d'investissement : 411 229.52 €

Hors de la présence de Monsieur Alain BIOLA, Maire de la Commune :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité de ses membres présents, le compte administratif du budget communal 2019.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Alain BIOLA : Maire de BASSAN





COMMUNE DE BASSAN
HERAULT

NOTE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

L'article I 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif 2019 a été voté le 4 mars 2020. Il peut être consulté sur simple demande au Secrétariat de la Mairie aux heures d'ouverture du bureau.

Le budget 2019 avait été établi, sans augmentation de la fiscalité, avec la volonté de :

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants malgré les nouvelles contraintes liées aux nouvelles normes et à la réglementation
- Mobiliser des subventions auprès des partenaires institutionnels : CABM, Département, Région, Etat, Europe afin de diminuer les coûts des investissements et le recours à l'emprunt

Le compte administratif 2019 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées sur l'année 2019. Il est le reflet de la réalité de la gestion de la Commune à la différence du budget qui retrace les prévisions des dépenses et des recettes dans le respect des principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et sincérité.

La vue d'ensemble du compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 427 875.46 € (pour mémoire l'excédent de fonctionnement du compte administratif de 2018 était de 385 691. 88 €) et un déficit d'investissement de 852 077.40 € (pour mémoire en 2018 il y avait un excédent d'investissement de 422 461. 88 €).

1) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

L'excédent de la section de fonctionnement s'explique par :

- La maîtrise des dépenses de fonctionnement :

Crédits ouverts au BP 2019 : 1 736 262 .09 € y compris le virement de crédits en section d'investissement d'un montant de 416 634. 19 €

Mandats émis en 2019 : 1 269 909. 77 € sans le virement de crédits en section d'investissement

- Des recettes de fonctionnement très dynamiques :

Crédits ouverts au BP 2019 : 1 736 262.09 € y compris le résultat reporté de fonctionnement de 2018 d'un montant de 203 616 .09 € (égalité avec les dépenses selon le principe de l'équilibre)

Réalisées : 1 697 785. 23 € sans le résultat reporté de fonctionnement de 2018



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

CHAPITRE 011 : Charges à caractère général

Crédits ouverts : 429 600. 00 €

Mandats émis : 399 746 .09 €

CHAPITRE 012 : Charges de personnel

Crédits ouverts : 659 000.00 €

Mandats émis : 650 746. 09 €

CHAPITRE 65 : Autres charges de gestion courante

Crédits ouverts : 143 200.00 €

Mandats émis : 137 770. 42 €

CHAPITRE 66 : Charges financières

Crédits ouverts : 50 500.00 €

Mandats émis : 50 270. 27 €

CHAPITRE 67 : Charges exceptionnelles

Crédits ouvert : 5 500. 00 €

Mandats émis : 0.00 €

CHAPITRE 023 : Virement en section d'investissement

Crédits ouverts : 416 634. 19 €

Mandats émis : 0.00 €

CHAPITRE 042 : Opérations d'ordre amortissements

Crédits ouverts : 31 727. 90 €

Mandats émis : 31 727. 90 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

CHAPITRE 013 : Atténuation des charges

Crédits ouverts : 12 000. 00 €

Réalisés : 14 319. 50 €

CHAPITRE 70 : PRODUITS DES SERVICES

Crédits ouverts : 66 150. 00 €

Réalisés : 79 813. 56 €

Vente de 4 concessions au cimetière soit 6000.00 € après le vote du budget 2019 aucun crédit n'avait été inscrit au budget par principe de prudence

**CHAPITRE 73 : IMPOTS ET TAXES**

Crédits ouverts : 799 000. 00 €

Réalisés : 867 288. 91 €

Taxes foncières et taxes d'habitation : 9 481.00 € de plus que le montant prévu sur l'état N° 1259 COM (état de vote des taux d'imposition)

FPIC : 22 165 € de plus la recette n'est connue qu'en juin après une répartition entre la CABM et les communes la composant

Taxes sur les terrains devenus constructible : 29 915 € (parcelle constructible ZAC SUD) : recette non inscrite au budget

CHAPITRE 74 : DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Crédits ouverts : 422 900. 00 €

Réalisés : 470 647. 18 €

Taxe additionnelle sur les droits de mutation : 43 855.11 € de plus (recette connue en septembre)

CHAPITRE 75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Crédits ouverts : 28 620. 00 €

Réalisés : 29 793. 10 €

CHAPITRE 76 : PRODUITS FINANCIERS

Crédits ouverts : 0. 00 €

Réalisés : 24. 07 €

CHAPITRE 77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS

Crédits ouverts : 0. 00 €

Réalisés : 32 010. 19 €

Pénalités de retard appliquées aux titulaires du LOT N° 1 du marché de travaux de l'Aire de Lavage : 6 246. 91 €

Remboursements sinistres assurances et indemnités journalières du personnel titulaire de la commune (cotisant à la CNRACL) : 25 763. 28 €

CHAPITRE 042 : Opérations d'ordre : Travaux en régie

Crédits ouverts : 203 976. 00 €

Réalisés : 203 888. 96 €

CHAPITRE R002 : Excédent de fonctionnement reporté 2018

Crédits ouverts : 203 616. 09 €

Réalisés : 0. 00 €



2) LA SECTION D' INVESTISSEMENT :

Le déficit de la section d'investissement s'explique par :

- Un taux de réalisation des dépenses de 81, 66 % (pour mémoire il était de 43, 35 % en 2018) et un taux de réalisation des recettes de 68, 70 % (pour mémoire il était de 76.28 % en 2018)

En conséquence les restes à réaliser en dépenses d'investissement sont de 290 512.00 € et en recettes de 364 679.00 € (alors qu'en 2018 les restes à réaliser étaient de 1 100 983.00 € en dépenses et 376 000.00 € en recettes)

Les travaux de l'Aire de Lavage sont terminés, il reste à encaisser le solde de la subvention de l'Europe d'un montant de : 78 100.00 €

Les travaux de requalification de la Grand' Rue Chemin Neuf sont terminés ; il reste à encaisser le solde de la subvention FAEC de la CABM : 169 979.00 €

Les travaux restant à réaliser inscrits au Budget 2019 sont :

- Travaux de voirie : chemin rural entrée Aire de Lavage à l'intersection du chemin rural N° 6 (les travaux seront terminés mi-mars 2020)
- Restauration maison sise 2 place de la République : façades et menuiseries extérieurs (travaux commencés en janvier 2020)
- Aménagement du carrefour rue du Puits Neuf Rue de Belleville
- Aménagements Halle aux Sports (toiture et sanitaires) : les travaux de plomberie sont terminés

Le résultat de l'année 2019 permet, après l'affectation de la partie de l'excédent de fonctionnement de 411 229.52 € nécessaire pour les besoins net de la section d'investissement, de dégager un excédent de résultat de fonctionnement reporté de 220 262. 06 € (pour mémoire il était de 203 616. 09 €).

Cet excédent permettra à la Commune de solder le prêt FCTVA de 92 000.00 € pour financer la TVA des travaux réalisés à l'Aire de Lavage, malgré une répercussion partielle de la TVA en 2020 sur les travaux réalisés en 2018. (En raison des intempéries seulement 37 % des travaux de l'Aire de Lavage ont été réalisées et facturés en 2018 et le reste a été réalisé et facturé 2019 : en conséquence la commune ne récupérera que 37% de la TVA en 2020 alors qu'elle remboursera l'intégralité du prêt relais FCTVA).

En 2021, le budget annexe de l'Aire de Lavage sera complet avec une section de fonctionnement et d'investissement avec le transfert du prêt de 95 000.00 € contracté pour sa construction.

La Commune a contracté une ligne de trésorerie de 200 000.00 € pour assurer le financement de ses investissements dans l'attente du versement des subventions à récupérer. Cette ligne sera soldée au plus tard en avril 2020.



3) RATIOS :

Epargne Brute : Différence entre les recettes réelles de fonctionnement (RRF) et les dépenses réelles de fonctionnement (DRF)

RRF : 1 493 896. 27 €

DRF : 1 238 260. 87 €

Epargne brute = 255 635.40 €

Niveau endettement de la Commune :

Population DGF : 2 175 Habitants (2 123 hab + 52 résidences secondaires)

Capital restant dû au 31-12-2019 : 1 541 687. 55 € (CRD brut)

Capital restant dû au 31-12-2019 retraité en excluant les prêts FCTVA Aire de Lavage et Requalification Grand'Rue Chemin Neuf : 1 369 687. 55 €

Dette par habitant au 31-12-2019 : 708.82 €/Hab avec CRD brut

Dette par habitant au 31-12-2019 : 629.74 €/Hab avec CRD retraité

Capacité de désendettement : rapport entre le capital restant dû et l'épargne brute

Capacité de désendettement avec un CRD brut : 6.03 ans

Capacité de désendettement avec un CRD retraité : 5.36 ans

Niveaux des taux d'imposition de la Commune :

	Taux communal	Taux moyen départemental	Taux moyen national
Taxe habitation	13.62 %	30.35 %	24.54 %
Foncier bâti	19.21 %	28.11 %	21.19 %
Foncier non bâti	63.75 %	84.55 %	49.67 %

Les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2010.

EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE AU 31-12-2019 :

Agents titulaires : 12 agents

Agents contractuels de droit public : 6 agents

Agents vacataires : 2 agents

1 agent contractuel en renfort du service technique

1 agent contractuel assurant le remplacement d'un agent en arrêt de travail

Les charges de personnel augmentent chaque année en raison du glissement vieillesse technicité.

La moyenne d'âge des agents de la collectivité tous service confondus est de 47, 84 ans.

